



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU CANTON DE GUICHEN

## DEMANDE DE CONTRÔLE D'EXECUTION

(à remettre au SPANC, après l'avoir complété)

Dossier n° : .....

Cadre réservé au service

Je soussigné : \_\_\_\_\_  
 Demeurant à : \_\_\_\_\_  
 Code Postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_  
 N° de téléphone : \_\_\_\_\_

certifie que les travaux d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif mis en place dans ma propriété seront terminés le..... Les plaques d'identification des différents appareils seront apparentes. Les tampons de visite des fosses, dégraisseurs et regards seront au niveau du sol fini. Les tranchées d'épandage ou les filtres à sable ne seront pas recouverts.

Commune : \_\_\_\_\_  
 Lieu-dit : \_\_\_\_\_  
 Cadastre Section : \_\_\_\_\_ N° : \_\_\_\_\_

Le cas échéant procédure d'urbanisme associé :

- permis de construire } n°: \_\_\_\_\_  
 d'une déclaration de travaux }  
 autres, à préciser : \_\_\_\_\_

Entrepreneur chargé d'installer le dispositif d'assainissement :

Nom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code Postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Maître d'oeuvre chargé de surveiller les travaux :

Nom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code Postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir effectuer la vérification technique de la bonne exécution des ouvrages sur travaux découverts et, pour ce faire, vous autorise, vous ou votre représentant, à pénétrer sur ma propriété. Sachant que je recevrai un avis écrit me précisant le jour et l'heure de votre passage, je souhaite cependant avoir un contact téléphonique préalable avec le contrôleur :

Non  Oui (1)

N° de téléphone (2) : \_\_\_\_\_  
 téléphoner tous les jours ouvrables entre \_\_\_\_\_ h et \_\_\_\_\_ h

**A adresser au SPANC 7 jours avant la réalisation de l'installation ANC**  
**Ou prévenir le service en charge des contrôles d'exécution par téléphone**  
**GEOUEST-EFE Christophe AMBROSI : 06.32.51.01.26.**

Fait à \_\_\_\_\_  
 Le \_\_\_\_\_  
 Signature : \_\_\_\_\_

Vu par le service le \_\_\_\_\_  
 Transmis pour contrôle le \_\_\_\_\_

Cadre réservé au service

Conformément à la législation en vigueur, les contrôles obligatoires au titre de l'assainissement non collectif donnent lieu à facturation auprès de l'usager ayant bénéficié du service. Par délibération en date du 25 janvier 2006, la tarification suivante a été établie : contrôle de réalisation : 105 € TTC